

Programme 2012

Michel DEFAYE

Le programme que nous vous proposons pour l'année 2012 est composé:

- ☞ de journées techniques (traitant d'un thème, où les visites complètent les exposés en salle),
- ☞ d'ateliers pratiques d'une demi-journée,
- ☞ d'une Assemblée Générale
- ☞ de 2 voyages.

N°	Date	Thème
1	Vendredi 17 février	L'utilisation de nouveaux outils pour cartographier sa forêt - (atelier)
2	Vendredi 23 mars	Le plan simple de gestion : un outil pour le propriétaire forestier (nouvelles règles liées à la loi de 2010, les derniers aspects législatifs...)
3	Vendredi 20 avril	Assemblée Générale
4	Vendredi 11 mai	Voyage d'une journée : le robinier
5	Vendredi 15 juin	Comment marquer une éclaircie dans un peuplement résineux ? - (atelier)
6	Vendredi 6 juillet	L'utilisation du petit matériel forestier (règles de sécurité, usage,...) - (atelier)
7	Vendredi 31 août	Utilisation du catalogue des stations « châtaigneraie Limousine »
8	Samedi 22 septembre	Voyage n° 2 (le chêne)
9	Vendredi 19 octobre	Comment marquer une coupe d'amélioration dans un peuplement feuillu? (choix des arbres d'avenir, marquage à leur profit, mise en place de couloirs d'exploitation,...) - (atelier)
10	Vendredi 16 novembre	Comment peut-on concilier la sylviculture avec les cervidés?
11	Vendredi 7 décembre	La biodiversité (comment connaître l'indice de biodiversité potentielle dans une parcelle forestière) - (atelier)

La participation aux ateliers, de 5 €, sera à régler, par chèque, sur le lieu de rendez-vous.

PAPILLON À DÉTACHER ET À NOUS RENVoyer

COTISATION ET INSCRIPTIONS AUX JOURNÉES 2012

M./Mme
 Adresse
 Code postal Ville.....
 Téléphone
 Courriel

S'acquitte du montant de sa cotisation: 25 € réduit à 20 € pour les adhérents du Syndicat des Forestiers Privés du Limousin.

A régler par chèque libellé à l'ordre du G.D.F. Monts et Barrages.

Afin de faciliter l'organisation et la mise en œuvre de notre programme, nous vous demandons de **vous inscrire aux journées auxquelles vous prévoyez de participer.**

Concernant les ateliers, seules les personnes inscrites seront informées des lieux de rendez-vous.

Reportez-vous au tableau ci-dessus, et faites une croix dans la (les) colonne(s) correspondante(s) à votre choix.

N° journée	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Inscription											

Coupon à renvoyer au siège du G.D.F. Monts et Barrages – 87460 BUJALEUF



La feuille de nos forêts

Bulletin des adhérents du

Groupement de Développement Forestier Monts et Barrages

4^{ème} trimestre 2011 - N° 101

Contacts :

* Centre d'Accueil – 87460 BUJALEUF – ☎ 05 55 69 57 66
 * C.R.P.F. – Safran - 2, avenue G. Guinguoin - CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES - ☎ 05 87 50 42 00
 www.limousin@crpf.fr - michel.defaye@crpf.fr

Joyeuses fêtes et Bonne année 2012

Sommaire

Page 1:
Éditorial.

Page 2 :
Biodiversité et forêt.

Page 3:
Paysages et projets en Corrèze.

Page 4:
Tournée dans le Lot: le chemin de croix des traverses en bois à Biars.

Page 5:
Tournée dans le Lot: la suite du voyage.

Page 6:
Le chêne.

Page 7:
A Sussac, la forêt accueille les randonneurs.

Page 8:
Programme 2012. Cotisation et inscriptions aux journées 2012.

Ce numéro 101 s'inscrit dans la continuité et dans la nouveauté. Pour nous la continuité, c'est apporter à nos adhérents des connaissances et des informations sur la sylviculture, sur l'environnement, sur les paysages, sur le milieu rural de façon générale. C'est contribuer à propager une culture forestière, c'est donner à la forêt toute sa place dans l'économie rurale. C'est soutenir les essences qui constituent la base des revenus forestiers, le Douglas essentiellement. Mais c'est aussi contribuer au développement raisonné d'autres espèces telles le chêne ou le mélèze.

La nouveauté avec ce numéro 101, c'est un financement plus autonome de la « Feuille de nos Forêts ». Jusqu'en 2010, le CRPF a pris en charge la totalité des dépenses liées au bulletin, frais en personnel, en tirage, en envoi, soit quelques 2.000 € annuels. Un grand merci au CRPF qui nous a permis, pendant 25 ans, de nous faire connaître et de vulgariser notre action.

Mais la nouvelle organisation nationale des CRPF entraîne une révision des aides financières qu'ils apportaient jusque là aux associations. Désormais c'est à nous d'assumer cette dépense et de trouver ces 2.000 €. Une partie de cette somme pourra être prélevée sur nos fonds propres, mais l'appel aux bonnes volontés sera indispensable. Aussi, pour la première fois avec le prochain numéro, allez-vous découvrir quelques annonces publicitaires de partenaires qui nous soutiennent. Par avance, merci à eux qui, par leur générosité, vont permettre à la « Feuille de nos Forêt » d'entamer dans la sécurité sa deuxième centaine de numéros.

A nous tous de faire vivre notre bulletin !

Henri Lamoure

Biodiversité et forêt

Xavier BLANC

Nous avons été nombreux à répondre présent le 9 Septembre dernier à Châteauneuf-la-forêt pour passer ensemble une journée entière sur la notion de biodiversité: une salle bien remplie pour prouver, s'il en est besoin, que ce thème ne laisse pas indifférent.

Ce sujet est récent puisque ce concept date des années 1980, très large car il désigne la diversité du monde vivant sous toutes ses formes du microscopiques au macroscopique, et donc d'une grande complexité.

Dans ce contexte, il est clair que la forêt joue un rôle tout particulier puisqu'elle abrite en France environ 500 espèces de plantes (soit 8% du nombre total de plantes), 5000 de coléoptères (représentant 50% du total) et 15000 de champignons (soit 75% du total), sans compter toutes les espèces animales... Il est vrai que la forêt est naturellement riche en originalité d'espaces et donc en diversité d'écosystèmes, abritant 66% des types d'habitats (selon le codage CORINE).

La question du jour était donc de comprendre l'intérêt pour le gestionnaire forestier de prendre en compte la biodiversité, et la mise en place d'un outil d'appréciation.

Le fonctionnement des écosystèmes forestiers est régi par de nombreuses interactions entre des organismes vivants dont la présence est indispensable: rôle des champignons, des insectes pollinisateurs,... Par ailleurs, certains groupe d'espèces, comme par exemple les recycleurs du bois mort, ont même une influence directe sur la productivité, en optimisant une partie du cycle des éléments nutritifs. En outre, la biodiversité concourt également à la résistance des peuplements aux perturbations et aux maladies, ainsi qu'à la résilience des écosystèmes forestiers, c'est à dire la capacité de restauration après une forte perturbation (tempête, accident climatique, insectes défoliateurs,...).

Sur le plan réglementaire, de nombreux outils ont donc été mis en place pour protéger la nature:

des protections géographiques (monuments historiques, patrimoine architectural urbain et paysager, espaces boisés, réserves naturelles, protection des biotopes, espaces naturels sensibles, réseau Natura 2000, ZNIEFF, ZICO,...), mais aussi des protections thématiques (protection de l'eau, protection de la faune et de la flore,...), tout un environnement législatif dont le gestionnaire forestier devra tenir compte.

Sur le plan pratique, un outil simple et rapide a été mis en place pour permettre aux forestiers d'estimer la biodiversité potentielle de leur peuplement et diagnostiquer les éléments améliorables par leur gestion: il s'agit de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) qui ne constitue pas une norme de gestion mais un outil d'aide à la décision. L'IBP consiste à apprécier un ensemble de 10 facteurs habituellement reconnus comme les plus favorables à la diversité, en donnant une note de 0 à 5, à chacun des facteurs pour obtenir un note globale:

- ▶ 7 facteurs sont liés au peuplement et à la gestion forestière: richesse en essences forestières autochtones, structure verticale de la végétation (4 strates), bois morts sur pied de grosse circonférence (D>40cm), bois morts au sol de grosse circonférence, très gros bois vivants (D>70cm), arbres vivants porteurs de micro habitats (trou de pic, cavités,...), milieux ouverts (clairière, trouée, lande, large chemin,...);
- ▶ 3 facteurs liés au contexte: continuité temporelle de l'état boisé (>200ans), diversité des habitats aquatiques (sources, mares, fossé humide non entretenu,...) et des milieux rocheux (grotte, éboulis, muret,...).

L'après-midi, nous avons pu mettre en pratique cet outil dans 2 parcelles forestières: une résineuse et une feuillue; et contre toute attente, l'IBP de chacune était très proche. Le résineux n'aurait donc pas « que » des défauts...?!

En conclusion de cette journée, une règle s'impose en matière de biodiversité: le bon sens... Donc, pas de dogmatisme mais plutôt développer une sensibilité à la diversité du monde vivant en observant la nature. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que ces règles de bon sens sont souvent étroitement liées aux règles de « bonne gestion » sylvicoles: un maintien des équilibres naturels en permettant la production de bois, voire en la favorisant.



Que demandent les transformateurs:

La première transformation recherche: du bois de tranchage, du merrain pour la fabrication de barriques, du bois pour charpente et palettes.

	Tranchage	Merrain	Plot	Avivé	Charpente	Palette
Longueur mini (m)	2	1	3	2	2	3
Longueur maxi	6	sans	8	6	9	10
Diam mini (cm)	55	40	40	30	25	25
Diam maxi	sans	sans	100	100	100	80

Film

Après cet exposé Michel Defaye nous présenta un excellent petit film imageant parfaitement ce que l'on peut espérer obtenir par des éclaircies et coupes d'améliorations dans des taillis de chênes (film tourné en Charente sur un exemple concret).

Après-midi

Après un excellent repas, que beaucoup d'entre-nous avaient choisi à base de morue (spécialité portugaise), nous nous retrouvâmes chez M. Fihoulaud pour concrétiser les exposés de la matinée sur une parcelle de futaie irrégulière où tous les cas de défauts et de qualité du chêne semblaient être regroupés sur quelques dizaines de sujets.



Visite d'entreprise

Nous nous rendîmes ensuite à l'entreprise **Puy Mory Bois** sur la zone du Martoulet gérée par M. Michel Sarre.



Cette entreprise que l'on peut qualifier d'artisanale (6 employés) réalise tous les travaux de première transformation sciage, séchage et rabotage et ce, en essayant le plus possible de se placer sur des niches de production et des marchés spécifiques mais acceptant de fournir des petits besoins aux particuliers. Elle travaille principalement le bois de feuillus: chênes, chênes rouge, peupliers, châtaigniers, voire des bois exotiques. Tous bois confondus y compris des résineux, elle débite environ 4000 m³ de bois par ans. Elle est équipée d'une batterie de 4 fours de séchage d'une capacité totale de 250 m³.

Cette visite a certainement laissé à chacun d'entre nous la vision d'une entreprise dynamique et confiante en son avenir. Dans cette optique, elle travaille sur un projet d'aboutage par collage. Ce procédé permet d'obtenir des planches de toutes dimensions plus stables dans le temps et permet d'améliorer considérablement le rendement matière-produit fini.

Nous devons, ici, remercier M. Sarre pour cette visite qui se termina par un excellent cocktail guyanais servi en bout de chaîne de production.

A Sussac, la forêt accueille les randonneurs

Henri LAMOURE

Pour la deuxième année consécutive, Sussac servait de cadre à la randonnée annuelle organisée par la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre) du Limousin, avec le concours du GDF Monts et Barrages. Les participants avaient le choix entre trois parcours à allure libre de 40, 25 et 17 km, un parcours familial de 10 km et une promenade thématique de 6 km.

Au cours du printemps, plusieurs réunions, à la mairie de Sussac, avaient réuni les organisateurs, sous la présidence de Mme Faure, Maire de la commune.

Dans cette partie de la Haute-Vienne où les paysages offrent beauté et diversité, les chemins bien entretenus permettent de randonner dans les meilleures conditions de sécurité.

En 2010, les participants avaient déjà bien apprécié l'accueil de la campagne du Mont Gargan. Et cette année 2011 les a vus revenir, plus de 300, pour parcourir des circuits encore améliorés.

Plusieurs membres du GDF se comptaient parmi les marcheurs. Côté randonneurs a été pour eux l'occasion de faire partager leur amour pour les arbres, pour le bois et pour les paysages qu'ils s'attachent à « fleurir » de leur mieux. A cette occasion, le GDF a aussi tenu à célébrer « l'année mondiale de la forêt » par une exposition de panneaux, de maquettes et d'échantillons de bois. L'intérêt porté par le public qui s'est attardé longuement devant les présentoirs est la meilleure preuve de l'intérêt porté au bois et à la forêt.



Le chêne

Compte-rendu de la journée du 4 Novembre 2011

Marcel PAULIAT

Pour cette journée technique relative au chêne, Michel Defaye, eut l'idée de faire, en introduction, un tour de table des 23 adhérents qui s'étaient réunis à Saint Germain Les Belles. La question était simple : qu'évoque pour vous le chêne, en 3 ou 4 mots ?

Les réponses furent variées mais peuvent être résumées dans les quelques qualificatifs et expressions qui suivent: Essence noble, robustesse, bel arbre, en Limousin gélivures très fréquentes, arbre royal, sylviculture délicat, long à venir, bois de feu, meubles rustiques, forêts domaniales, arbre de patrimoine.

Bien que châtaigniers et résineux divers aient une place importante dans nos forêts, le chêne est par excellence un arbre du Limousin. Il est présent sur les 3 départements et couvre 30% de nos forêts mais ne fait malheureusement pas encore l'objet d'une sylviculture suivie.

Il est utilisé dans toutes les dimensions: petits, moyens, gros et très gros bois.

- ▶ petits bois : de 7,5 à 22,5 cm
- ▶ moyens : de 22,5 à 47,5cm
- ▶ gros : de 47,5 à 70 cm
- ▶ très gros : supérieur à 70 cm

Différentes espèces de chêne

On trouve en France trois principales espèces de chênes: le pédonculé, le sessile (ou rouvre) et le rouge (ou chêne d'Amérique). En limousin, outre quelques plantations récentes de chênes rouge, (milieu du siècle dernier et reconstitution post-tempête de 1999),on ne trouve que du chêne pédonculé et c'est celui qui fait l'objet de la réunion du jour.

La question: comment les reconnaître? Si pour le chêne rouge la question ne se pose pas, il n'en est pas de même pour différencier le pédonculé du sessile.

Le pédonculé: à la période des fruits, on le distingue facilement à l'observation des glands, 1 à 4 fruits portés par un long pédoncule. On peut, mais plus difficilement, le reconnaître par les feuilles à lobes arrondis et portées par un pétiole très court.

Le sessile: 1 à 3 glands, sans pédoncule, les feuilles sont portées par un long pétiole.

Pour différencier les deux espèces d'autres critères peuvent être pris en compte: l'écorce, la forme des bourgeons, la forme et la découpe des feuilles..... ça devient là affaire de spécialistes.

Le chêne pédonculé

C'est un arbre pionnier qui pousse un peu partout mais qui a certaines exigences quant à la station.

Exigence:

- ✓ en eau (mais pas trop) et en lumière.
- ✓ sol riche, acide à peu acide, peu hydromorphe

Ennemis: manque ou excédent d'eau

Ses principaux défauts et ses singularités sont: la gélivure, la courbure, les nœuds.

Ces problèmes, parfois génétiques, peuvent être évités et combattus par une sylviculture dynamique. Il faut, d'abord, bien choisir la station sur la quelles on désire l'implanter puis dans la conduite de la sylviculture toujours maintenir un peuplement d'accompagnement. Faire des éclaircies douces en éliminant les arbres tortus, les gélifs et ceux ayant beaucoup de petites branches, voire des yeux dormants qui, mis en lumière, se développeront rapidement. Il faut se rappeler qu'une sylviculture dynamique n'est pas une sylviculture brutale; mieux vaut agir par touches successives.

Lors de la première éclaircie prévoir le long terme par la structuration des parcelles et les cloisonnements, pour l'exploitation future (50 à 100 ans peut-être), repérer les arbres d'avenir et ne travailler que pour eux.

Notion de qualité

Le domaine marchand classe le chêne en trois niveaux de qualité:

- Qualité 1 : tranchage et roulage
- Qualité 2 : menuiserie, coffrage et traverses
- Qualité 3 : chauffage et trituration

En limousin les qualités sont très inégalement réparties:

- ↷ peu, voire très peu en qualité 1,
- ↷ 50% en qualité 2,
- ↷ le reste et sans doute de trop en qualité 3.



Paysages et projets en Corrèze

Henri LAMOURE

Le Directeur Départemental des Territoires de Corrèze en partenariat avec le CAUE de Corrèze organisait le 7 octobre à Tulle une journée « **PAYSAGES ET PROJETS EN CORRÈZE** » afin d'amorcer une réflexion entre partenaires institutionnels sur les conditions de prise en charge du paysage dans les projets de territoire en Limousin.

Après l'incontournable café-accueil, M. le Directeur introduisait la journée en regrettant qu'il n'existe pas encore de « barème » ou d'« échelle » pour mesurer la qualité d'un paysage !

Il continuait en soulignant que le paysagiste (urbaniste, architecte, peintre, géographe, ingénieur, paysagiste...) doit avoir une vision à long terme sans oublier le bon sens.

Selon lui, une équipe, avec des paysagistes, serait indispensable pour aider à aménager les bourgs.

Dans la première partie de la session les intervenants abordaient un aspect particulier du paysage.

Premier point : **comment définir un paysage ?** Enregistrons et réfléchissons sur les formules proposées :

- ▶ « le paysage c'est avant tout un sentiment».
- ▶ « le paysage change parce que le regard change».
- ▶ « la vie économique contraint à faire évoluer les paysages».
- ▶ « le paysage, c'est l'extraordinaire de l'ordinaire».
- ▶ « le paysage se renouvelle même si certains éléments se perpétuent».
- ▶ « le paysage, un patrimoine culturel...un patrimoine naturel».
- ▶ « c'est un palimpseste » (ce qui se construit par destruction et reconstruction successives tout en gardant l'historique des traces anciennes).
- ▶ « c'est une projection culturelle », c'est « un conflit entre pensée et action».
- ▶ « c'est un conflit entre protection et action » ...

Autre thème : **paysage et législation.** Depuis une centaine d'années, toute une sédimentation de texte nationaux et européens ont été élaborés. Rappelons-en quelques uns.

- loi de 1906 est la première: la distribution électrique doit respecter les paysages. Cent quinze ans plus tard, nous pouvons juger de son efficacité !
- 1906 : loi de protection des sites
- 1930 : loi de protection des sites et monuments naturels
- 1971 : création du ministère de l'environnement
- 1993 : loi « paysages ». Le paysage est constitutif du patrimoine commun de la nation...

Puis un orateur abordait **la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme.** On veut sauvegarder les paysages d'exception, mais aussi les paysages « ordinaires ». D'où l'importance des SCOT qui définissent et délimitent les sites à protéger et proposent comment les valoriser.

Par ailleurs ils ne donnent pas une bonne image du mitage, à tort ou à raison ?

Enfin, une invitée nous parlait du **paysage et de l'évaluation environnementale.** Le paysage ne doit pas être un alibi pour figer les choses. Faut-il au nom du paysage s'opposer aux parcs éoliens et photovoltaïques, aux carrières et aux nouvelles routes...

Les bilans paysagers sont souvent simplistes et creux, livresques, faits de « copié-collé »...

Il est de la première prudence de s'assurer des compétences du bureau d'étude.

On entrait ensuite dans la **présentation de quelques exemples précis:**

UZERCHE:

le site de l'ancienne papeterie au bord de la Vézère doit devenir un *écoquartier*. L'usine désaffectée sera dédiée à un musée, une salle de spectacle et un centre de tourisme. Les rives de la Vézère seront aménagées avec des maraîchers biologiques et des jardins solidaires. La cohésion sociale y sera favorisée, comme la formation professionnelle et les classes « patrimoine ».

Le grand site de TURENNE-COLLONGES:

ses initiateurs ont eu un problème avec un bureau d'étude. Le problème essentiel est celui de la pérennité du bocage autour de Turenne. Pour cela il faudra maintenir des agriculteurs. Ce sont eux qui feront le travail ou il ne se fera pas. On ne pourra pas en charger les cantonniers !

Le PLU de SAINT-VIANCE:

dans ce cas on touche plus à l'environnement dans son ensemble qu'au seul paysage. Un PLU (Plan Local d'Urbanisme) tente de planifier la réorganisation de ce centre bourg un peu bloqué dans son site et de l'étendre sur les pentes voisines.

MILIEU RURAUX et PAYSAGES:

c'était la présentation de l'*écolotissement* de Faux la Montagne étudié par des «ateliers collectifs» et des «ateliers d'écriture architecturale et paysagère». Il sera centré autour de l'ancien four à pain et d'une future halle. Les futurs résidents sont appelés à participer à l'élaboration de l'urbanisme et de l'habitat.

Sur le plateau de Millevaches, classé **PNR (Parc Naturel Régional)** des projets de Chartes Paysagères sont en cours. Les agriculteurs et les forestiers sont les principaux aménageurs de l'espace. La paysagiste conseil de ce projet a des inquiétudes : d'une part il y a peu d'agriculteurs nouveaux et par ailleurs les forestiers sont inquiets des conditions qu'on pourrait leur imposer. La crainte de leurs réactions fait naître des inquiétudes.

Tournée dans le Lot: le chemin de croix des traverses en bois à Bretenoux-Biars

Robert BERTHY

En cette journée du 7 octobre 2011, Jean Malavaud et Michel Defaye nous ont invités à les suivre jusqu'à ce lieu du Lot, là où elles sont fabriquées par la SNCF : seul site SNCF en France, où elles sont façonnées, pour construire, rénover, entretenir les voies du chemin de fer français dont la propriété est celle de Réseau Ferré de France (RFF) depuis 1997, mais dont l'exploitation et l'entretien sont assurés par la SNCF jusqu'à aujourd'hui : ce sont les traverses. En effet, s'il s'agit d'une opération lourde de construction ou de rénovation de voies, c'est RFF qui en assure le financement. A l'in-

verse, pour la maintenance ce sont les services techniques de la SNCF qui décident du maintien ou du remplacement des traverses : au final, ce site industriel travaille pour les clients internes précités.

Tout de suite, pour illustrer ce propos, avec une histoire locale située sur l'emprise de notre GDF, la rénovation de la voie « Le Palais sur Vienne - Ussel » via St Léonard Eymoutiers - Bugeat - Meymac nécessite 43500 traverses neuves qui ont fait l'objet d'une commande auprès du site de Biars.

Les traverses

De quels bois sommes nous faites..... à 94% de chêne, provenant des départements limitrophes, du nord et de l'est de la France. Un petit pourcentage de hêtre est toléré s'il n'est pas possible de s'approvisionner en chêne, et une partie marginale de bois exotiques certifiés 6%.

Où commence notre vie..... à Lyon au service Achat de la SNCF qui nous recrute auprès de 35 à 40 fournisseurs-scieurs français pour alimenter Biars, où l'on va être préparées pour le grand show sur les voies pendant au moins 40 ans.

Notre arrivée à Biars.....préparées par les scieries/fournisseurs nous arrivons à Biars par camions. Là, nous sommes accueillies par le service logistique qui procède à un contrôle qualité et va nous examiner une à une à la recherche de nos défauts, quelles que soient nos mensurations en longueur, largeur, épaisseur et nos noms de baptême (G14, G8, G6, G2). Ceci doit être fait dans un délai de moins de 10 jours de façon à ce que nos scieurs /géniteurs puissent, s'ils le souhaitent, ne pas nous laisser finir au rebut pour les plus « mal foutues » d'entre nous. A eux de choisir, dans un délai de 2 mois, de nous reprendre pour nous remplacer par de plus belles ou de nous laisser cuire dans les chaufferies de Biars. Cette règle découle du cahier des charges à respecter par les deux parties : Biars ne revend pas, Biars élimine par ses chaufferies.

Notre régime à Biars..... enfin sélectionnées, nous allons être empilées sur 6 m de haut et soigneusement rangées par famille de façon à former des cheminées de séchage (croisées) où l'on va rester 6 mois minimum à l'air libre (séchées, mouillées, resséchées...). Notre future vie se passera par tous les temps !!

C'est presque notre jour..... une fois ce bronzage terminé, chacune de nous croit être la plus belle !! On nous fait alors voyager sur des lorries vers notre station de parement. Eh ! bien non, puisque après ce séchage en plein air, il nous faut passer sous les yeux avertis d'un scrutateur attentif qui a tout loisir de nous exterminer à destination du bois de feu, s'il repère encore quelque défaut. Sinon nous allons être préparées (cerclées en bout, percées en fonction de notre nom) pour enfin être maquillées.

Notre maquillage durable..... la préparation pour le grand bain étant terminée, nous allons enfin pouvoir nous désaltérer et nous parer ; On nous chauffe dans 2 autoclaves installés en parallèle dont la chaleur est fournie par 2 chaudières à bois de l'établissement pour qu'enfin on rende tout, nos sèves et sueurs.

Puis dans ces machines, on fait le vide et on nous donne à boire de la créosote pour mettre en place notre fond de teint à 80 C, mais nous avons encore soif, que nous soyons en chêne ou en hêtre (les copines en hêtre boivent comme des trous, on ne les fréquente pas et sont traitées à part), enfin on nous laisse nous reposer après ce premier bain. On nous remet sous vide et comme nous avons encore soif, on boit la même substance de façon à ce que 2 à 3 cm de notre aubier soit rassasié.

Au bout de 2h30, on nous libère de cet enfer pour revenir sur nos chariots à l'air libre pour nous égoutter et nous sécher, sachant que nos suintements sont récupérés dans des bacs et réutilisés pour nos suivantes.

Ensuite, un tracteur pousse-lorries va nous conduire vers l'aire de stockage ou vers des wagons pour être employées et posées sur des voies pour 40 ans, tout cela s'effectuant à flux tendu pour le site de Biars.

Ainsi sont nos vies, et quand nous aurons vieilles sous vos yeux, nous serons recyclées pour alimenter des fours de cimenteries, papeteries, de cogénération (chaleur/vapeur + électricité) avec traitement de notre maquillage déperissant.

Complainte de la traverse : « Ah que j'étais heureuse au pied de mon arbre ... » comme le dit le poète mais est-ce mieux pour le bois de terminer en copeaux !!



Les Fournisseurs :

35 à 40 scieurs de traverses à travers la France, pour 36 à 50000 mètres cube de bois par an, 1 mètre cube de bois permet de confectionner 12 traverses en moyenne.

Les Utilisateurs : Les Districts Techniques de la SNCF.

Enfin, un grand « Merci » aux « Patrick », à Dominique pour leur accueil et leur disponibilité. Ils ont répondu aux nombreuses questions des membres de notre groupe GDF Monts et Barrages .

Tournée dans le Lot: la suite du voyage

Robert BERTHY

Pour continuer cette journée, J. Malavaud nous conviait sur la Dordogne à Beaulieu où un courrier nous attendait pour une promenade.

Enfin, sur l'eau, il ne fut question que de gabarres et courpets mais sans bagarres : ces embarcations servaient au transport et au commerce de bois d'œuvre, piquets de châtaignier, merrain, granit, transport risqué dans certains rapides où les rochers pouvaient tout arrêter, aussi seul quelques mois étaient propices à la navigation dans la haute vallée de la Dordogne.

Puis, fin du métier en 15 ans, avec l'arrivée du chemin de fer, plus fiable et utilisable toute l'année.

Notre embarcation nous ramena à terre pour une visite du vieux Beaulieu fortifié avec de si jolies maisons, en bois pour certaines, datant même du Moyen Age.

Retour à St Léonard à 19h15.



Questions :

Qu'est-ce que la créosote ?

Qu'est-ce qu'un courrier ?

Qu'est-ce qu'un courpet ?

Qu'est-ce qu'un espoujadour ?

Qu'est-ce qu'un gaffier ?

En quelle année la dernière gabarre a-t-elle descendue la Dordogne jusqu'à Libourne ?